A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

s/c de Madame le Proviseur du lycée Jean Jaurès, Montreuil

s/c de Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil

s/c de Monsieur l'IA-DASEN de Seine Saint Denis

Monsieur le Ministre,

Réunis en Assemblée générale ce 9 décembre, comme chaque jour depuis le 5 décembre, en grève pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites, nous prenons le temps de rédiger cette lettre ouverte pour vous exprimer à quel point il devient urgent d'annuler les épreuves communes de contrôle continu prévues en janvier et, de manière plus générale, d'abroger les réformes du lycée et du baccalauréat.

Vous fustigez dans une interview à *l'Express*, la veille même de l'appel à la grève du 5 décembre, les professeurs d'un lycée de notre département en pointant du doigt comme " première cause de la ségrégation ... l'attitude qui consiste à multiplier les jours de grève et à laisser croire qu'il y aurait des discriminations de la part de l'État ». Et de fait, si nous étendions votre raisonnement, nous qui utilisons aujourd'hui notre droit de grève pour empêcher une réforme en tous points régressive, y compris avec cette fameuse "clause du grand-père" qui frapperait, de manière discriminatoire, les lycéens d'aujourd'hui, nous serions des acteurs de cette fabrique d'inégalités.

Soyons clairs : c'est vous qui, dans nos lycées, creusez et institutionnalisez les inégalités en cherchant à mettre en place, dans des conditions d'impréparation indignes, une réforme du baccalauréat largement rejetée par notre profession. Depuis la rentrée, en effet, nous dressons tous le même état des lieux : vos réformes n'entraînent que désordre et chaos.

Nous ne pouvons que constater, avec effarement, le degré d'improvisation de vos services et la confusion dans laquelle, établissement par établissement, discipline par discipline, vous entendez faire passer ce qui devrait, selon vous, constituer les premières des épreuves sérieuses et solennelles du nouveau baccalauréat.

Le plus grand flou persiste sur l'organisation. A nos questions légitimes, toujours la même réponse : « On ne sait pas ". On ne sait pas qui va corriger, donc, comment les épreuves seront organisées, comment sera mise en oeuvre la correction dématérialisée, sur quel temps et pour quelle rémunération. Quelle garantie aurons-nous que les sujets ne fuiteront pas ? Les grilles d'évaluation, quand elles sont communiquées, sont tellement incompréhensibles que les IPR ont jugé nécessaire parfois de nous réunir pour nous les expliquer ! C'est bien l'instauration d'un baccalauréat aux épreuves locales, à laquelle on nous somme de participer, sans aucun cadrage national. Nous sommes ainsi scandalisés qu'un IPR de langue puisse inviter les collègues "un par établissement" à venir "discuter de la prise en main de la grille d'évaluation pour l'adapter aux publics locaux." Nos élèves ne seraient donc plus officiellement des candidats à un diplôme national mais seraient des "publics locaux" pour lesquels les professeurs devraient « adapter » leurs « grilles d'évaluation » ! Mais sur quels critères ? Comment juge t-on ce qui « s'adapte à un public local » ?

Comme nous l'avons bien tous compris, quelles que soient les conditions apocalyptiques dans lesquelles vous nous demandez d'organiser ces "épreuves communes", une maxime doit s'imposer à tous : l'heure est venue de sonner le glas de toute épreuve nationale, de toute exigence disciplinaire commune à tous les établissements dans tout le pays.

Réunis ce jour pour défendre nos droits de salariés, de fonctionnaires, de professeurs, nous nous élevons à nouveau et avec force contre cette atteinte à notre dignité d'enseignant, qui constitue aussi une remise en cause du droit pour chaque élève de pouvoir préparer et décrocher un vrai diplôme national ouvrant droit à la poursuite d'études dans la filière et l'université de son choix.

C'est pourquoi au moment même où nous exigeons de M. Macron qu'il retire son projet de réforme des retraites, et dans le même mouvement, nous vous demandons solennellement :

- Annulez les épreuves communes (E3C) prévues en janvier, il est encore temps !
- Abrogez les réformes du baccalauréat et du lycée!
- Rétablissez un véritable baccalauréat national, fondé sur des épreuves nationales, terminales, anonymes!

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre total dévouement au service public d'éducation.

Les professeurs du lycée Jean-Jaurès réunis en AG, ce 9 décembre, à l'unanimité, avec leurs sections syndicales SNES-FSU et Force Ouvrière

Copies: envoi direct, sections syndicales départementales et académiques.